
1 Introduction

2 Analyse des dangers : ethanolabsolu20821vwr

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Ethanol absolute

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit ethanolabsolu20821vwr
-------	---

Company	VWR International Ltd.
---------	------------------------

Date	2026-07-06
------	------------

Version	Rev0
---------	------

Auteur	Emilia 0.7.1
--------	--------------



1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **ethanolabsolu20821vwr**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **Emilia** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.

L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : ethanolabsolu20821vwr

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **ethanolabsolu20821vwr**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	VWR International Ltd.
État physique	liquide
Forme	Please provide the text you would like me to translate into French.
pH	7
Usage	Utilisation prévue : Réactif chimique général.
Date FDS	2017-12-24

La FDS date du 2017-12-24. Elle a donc 8 an(s).

La FDS ayant plus de 5 ans, il est *nécessaire* de demander au fournisseur de produire une FDS mise à jour.

| 2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n'a pas identifié d'erreur de classification dans la FDS.

| 2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes (SGH) :



Inflammable



Nocif / Irritant

Mentions de danger :

- **H225** Liquides et vapeurs très inflammables.
- **H319** Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence :

- **P210** P210
- **P243** Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- **P280** Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
- **P305+P351+P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement retirées. Continuer à rincer.
- **P403+P235** Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.

Transport :

- ADR : 3
- RID : 3
- ADN : n'est pas disponible
- IMDG : 3
- IATA : 3
- UN : 1170

| 2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

peau : • Après contact avec la peau, laver immédiatement abondamment à l'eau et au savon. • Enlever les vêtements contaminés et saturés immédiatement. • En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

yeux : • Rincez immédiatement abondamment à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes en maintenant les paupières écartées. • Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à retirer. • Continuez à rincer. • Consultez un ophtalmologiste et protégez l'œil non blessé.

ingestion : • Si avalé accidentellement, rincez la bouche abondamment à l'eau (uniquement si la personne est consciente). • Obtenez immédiatement une assistance médicale. • NE provoquez PAS de vomissements. • Ne donnez rien à manger ni à boire.

inhalation : • Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. • Sortez la victime à l'air frais et gardez-la au chaud et au repos. • Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, administrez une respiration artificielle.

| 2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Ethanol absolute

Identification

- N° CAS : 64-17-5
- N° EINECS : None

Concentration : de 0,0 à 0,0

Dangers :

- **H225** Liquides et vapeurs très inflammables.
- **H319** Provoque une sévère irritation des yeux.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Oui
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Oui
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	VLE-8h (ppm) : 1000.0 - VLE-8h (mg/m ³) : 1907.0

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

FICHE Novembre 2019 **Fiche n°48 - Éthanol** Fiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à « Éthanol » avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales. [En savoir plus](#)

Généralités

Caractéristiques

VLEP Mesurage

Incendie - Explosion [2, 9, 17-19]

Pathologie - Toxicologie

Règlementation

Recommandations

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Portez des gants en nitrile (NBR) avec les temps de percée spécifiés et les articles recommandés pour les contacts manuels courts et longs. • Épaisseur : non spécifiée • Temps de percée (temps de port maximal) : 240-480 min • Articles de gants recommandés : VWR 112-3717 / 112-1381 • Épaisseur : 0,425 mm • Temps de percée (temps de port maximal) : > 480 min • Articles de gants recommandés : VWR 112-0971
Yeux	Utilisez des lunettes de protection conformes à la norme DIN-EN 166 avec protection latérale (VWR 111-0432). • Lunettes de protection avec protection latérale, norme DIN-EN 166 • Recommandation : VWR 111-0432
Peau	Portez des gants en nitrile (NBR) avec les temps de percée spécifiés et les articles recommandés pour les contacts manuels courts et longs. • Épaisseur : non spécifiée • Temps de percée (temps de port maximal) : 240-480 min • Articles de gants recommandés : VWR 112-3717 / 112-1381 • Épaisseur : 0,425 mm • Temps de percée (temps de port maximal) : > 480 min • Articles de gants recommandés : VWR 112-0971

ZONES À PROTÉGER

MESURES À ENVISAGER

Système respiratoire

Si un aérosol ou une brume est généré, utilisez un masque facial complet, demi-masque ou quart de masque (DIN EN 136/140) avec du matériau filtrant ABEK2P3 (VWR 111-0206). • Masques faciaux complets, masques faciaux demi ou masques faciaux quart (DIN EN 136/140)
• Recommandation : VWR 111-0206

Corps

Portez des vêtements de protection portant une étiquette CE avec les quatre chiffres de contrôle ; le matériau ou l'épaisseur spécifiques ne sont pas détaillés. • Doit avoir une étiquette CE incluant les quatre chiffres de contrôle.

| 2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

MESURES À ENVISAGER

Précautions pour une manipulation sûre

1. Précautions générales de processus de travail - Concevez les processus de travail de manière à minimiser autant que possible l'inhalation, le contact avec la peau et le contact avec les yeux. - Tenez-vous éloigné des sources d'ignition : pas de fumée, pas de flammes ouvertes, pas d'étincelles, pas de surfaces chaudes. - Prenez des mesures préventives contre les décharges électrostatiques. - Protéger de l'humidité.
2. Équipements de protection individuelle (EPI) - Vêtements de protection: porter des vêtements de protection adaptés portant l'étiquette CE, y compris les quatre chiffres de contrôle. - Protection des yeux/du visage: lunettes avec protection latérale (DIN EN 166). - Protection de la peau: - Pour un contact manuel à court terme : gants en caoutchouc nitrile (NBR), temps de percée 240-480 min, articles recommandés VWR 112-3717 / 112-1381. - Pour un contact manuel prolongé : gants NBR, épaisseur 0,425 mm, temps de percée > 480 min, article recommandé VWR 112-0971. - Protection respiratoire (en cas de formation d'aérosols ou de brouillard) : masques faciaux complets, demi-masques ou quarts de masque (DIN EN 136/140), recommandation VWR 111-0206, matériau adapté ABEK2P3 (VWR 111-0059).
3. Contrôles techniques - Utiliser une ventilation locale par aspiration lors de la manipulation à découvert.
4. Autres mesures de sécurité - Fournir une douche oculaire et indiquer clairement son emplacement. - Se laver les mains avant les pauses et après le travail. - Éviter tout contact avec la peau et les yeux ; ne pas manger, boire ni fumer pendant la manipulation.

ZONES À PROTÉGER**MESURES À ENVISAGER**

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions pour un stockage sûr (y compris les incompatibilités) - Température de stockage recommandée : 15 à 25 °C - Classe de stockage : 3 - Manipulation des conteneurs : Garder le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. - Emplacement : Ranger loin des matières combustibles. Incompatibilités : Aucune incompatibilité spécifique n'est mentionnée dans le document.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation prévue : Réactif chimique général.